



Publié le 26 décembre 2016 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Aujourd'hui, être présent sur les réseaux sociaux est indispensable pour développer et fidéliser votre clientèle



Juridiction: France

Auteur: Morgane SOULIER

Société: [MS Influence](#)

Thème:

L'usage grandissant d'internet a modifié le comportement des français et leur rapport à la consommation. Aujourd'hui, la France compte près de 50 millions d'internautes, et 92% des entreprises sont présentes sur internet.

Quels que soient leur âge, leur origine sociale, leur profession ou leur sexe, près de huit français sur dix sont présents sur un ou plusieurs comptes sur les réseaux sociaux.

[Consulter la contribution](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de



conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.